



Compte rendu du concours CNAP Astronomie 2021

Le concours 2021 a de nouveau été mené en distanciel du fait de la situation sanitaire. Avec de nouveau une ouverture du concours très tardive, le calendrier a été très tardif lui aussi. Cette situation complique singulièrement les prises de fonction au 1^{er} septembre de l'année mais ne devrait pas se reproduire pour le concours 2022.

1. Rappel des résultats

A l'issue des phases d'admissibilité et d'admission, la section Astronomie du CNAP a proposé les recrutements suivants, par ordre alphabétique :

5 postes Astronome-Adjoint

- ANTIER Sarah; Observatoire de la Côte d'Azur, ANO3 Virgo
- GUILLOT Sébastien, Observatoire Midi-Pyrénées, ANO2 SVOM/ECLAIRs
- KROGAGER Jens-Kristian, Observatoire des Sciences de l'Univers de Lyon, ANO2 VISTA/4MOST
- LE GAL Romane, Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble, ANO3 IRAM
- MARTINET Nicolas, Institut Pythéas, ANO4 EUCLID

4 postes Astronome

- ALEXANDROVA Olga ; ANO2 Solar Orbiter ; Observatoire de Paris
- BERGER Jean-Philippe ; ANO5 MOIO ; Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble
- BLAIZOT Jérémy ; ANO2 ELT/HARMONY & ANO4 JWST EDLS ; Observatoire des Sciences de l'Univers de Lyon
- LAINEY Valery ; ANO1 Service des éphémérides ; Institut de Mécanique Céleste et de Calcul des Ephémérides

L'INSU avait émis les coloriages suivants :

1. ANO 2, 5 et 6 : Outils et méthodes pour la météorologie de l'espace
2. ANO 2 et 3 : Observation aux hautes énergies et des ondes gravitationnelles
3. ANO 1 : Rotation de la Terre, systèmes et repères de référence
4. ANO 4, 5 : Grands relevés et valorisation des données associées à Gaia et Euclid
5. ANO 2, 4, 5 : Grands relevés et centres des données exoplanètes

Il y a donc eu deux recrutements sur le deuxième coloriage, et 2 également sur le quatrième.

2. Concours Astronome-Adjoint

2.1 Ouverture du concours et réception des candidatures

L'arrêté du 16 février 2021 nous a conduit à mettre en place le calendrier suivant :

- Date d'ouverture des candidatures : 24 février
- Date de clôture des candidatures : 26 mars 16h00
- Jury d'admissibilité : 17-19 mai 2021
- Auditions et jury d'admission : 21 juin au 2 juillet

Pour le concours Astronome-Adjoint, nous avons reçu 113 dossiers dont 4 non recevables d'un point de vue administratif + 1 démission. Les 108 candidats se répartissent en 41F, 67H, soit 38% et 62% respectivement. A l'issue des présélections, nous avons identifié 42 dossiers pour audition ; sur ces dossiers, 3 candidats ont démissionné par suite de recrutement sur postes MdC ou à l'étranger.

Pour la préparation des délibérations, nous avons mené une enquête auprès des responsables de SNO pour avoir leurs priorités (après la période de mise à jour de la base de données des SNO). Nous avons également contacté l'ensemble des directeurs d'établissement concernés par les dossiers après la présélection.

La section a travaillé avec 3 rapporteurs par dossier pour la phase d'admissibilité avec fourniture de rapports écrits. La phase d'audition a mobilisé un des trois rapporteurs plus un nouveau rapporteur. Les auditions se sont déroulées sur un format de 15mn de présentation et 15mn de questions. Elles ont pris 4 jours d'audition et nous avons pris environ 2.7 jours pour les délibérations. Tout au long du processus, la convergence s'est faite par consensus progressif.

| PNST | PNP | ExoPns | PNPS | PCMI | Galaxie(s) | Cosmologie | PNHE | GRAM | Instru | |
|------|-----|--------|------|------|------------|------------|------|------|--------|-----------------------------|
| 10% | 7% | 12% | 7% | 5% | 19% | 10% | 17% | 7% | 7% | % (Audition) 42 candidats |
| 9% | 8% | 13% | 11% | 8% | 18% | 8% | 15% | 4% | 6% | (% candidats) 108 candidats |

Tableau 1 : Répartition des candidats (ligne du bas) et des dossiers sélectionnés (ligne du haut) par grande thématique.



Figure 1 : Répartition des candidats selon les 6 grands services d'observation de l'INSU/AA

2.2 Processus jusqu'à l'admissibilité

- Le bureau a travaillé dès la clôture le 26 mars au soir pour vérifier la recevabilité des dossiers et mettre à disposition de l'ensemble de la section l'intégralité des dossiers ainsi que la table récapitulative.
- Les membres de la section avaient jusqu'au dimanche 28 mars pour déclarer leurs conflits d'intérêts personnels ou institutionnels.
- Les lettres de recommandation ont été acceptées jusqu'au lundi 29 mars inclus compte tenu de la situation particulière.

- Le bureau s’est réuni le mardi 30 mars pour désigner trois rapporteurs par dossier et finaliser la fiche récapitulative que chaque rapporteur devait fournir en vue du jury d’admissibilité.
- La présentation des trois rapports a été faite en session plénière les 17, 18 et 19 mai pour l’ensemble des 108 dossiers. Le jury d’admissibilité s’est clôturé par l’envoi au Ministère du Procès-Verbal établissant la liste des 42 dossiers déclarés admissibles à l’oral.
- Les 42 dossiers provenaient de 16F (42%) et 26H (58%), soit un ratio très proche du ratio initial.

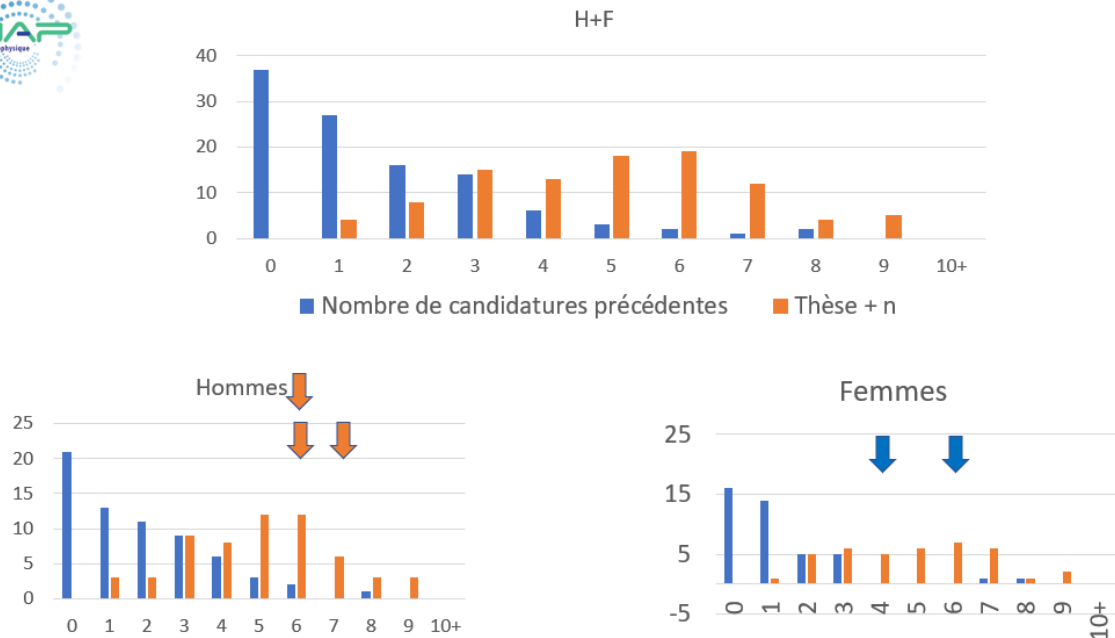


Figure 2 : Répartition, selon le genre, des dossiers de candidature en fonction du nombre de candidatures précédentes et du nombre d’années après la thèse. Les flèches correspondent aux 5 recrutés, en termes d’année après la thèse.

2.3 De l’admissibilité au jury d’admission

- Tous les candidats déclarés admissibles ont été contactés individuellement afin d’analyser la possibilité de mener l’ensemble du jury d’admission en visioconférence.
- Le bureau a désigné deux rapporteurs pour chaque dossier, 1 parmi les 3 rapporteurs de la phase d’admissibilité et 1 nouveau rapporteur. Il n’a pas été demandé de rapports écrits pour ce deuxième examen des dossiers.
- L’agenda du jury d’admission a été publié le 25 mai 2021 puis nous l’avons modifié ultérieurement suite au désistement de trois candidats.

2.4 Jury d’admission

- Les auditions se sont tenues du 21 au 24 juin, les délibérations du 30 juin au 2 juillet.
- Les 39 auditions (15mn de présentation et 15mn pour les questions) ont toutes été menées en visioconférence.

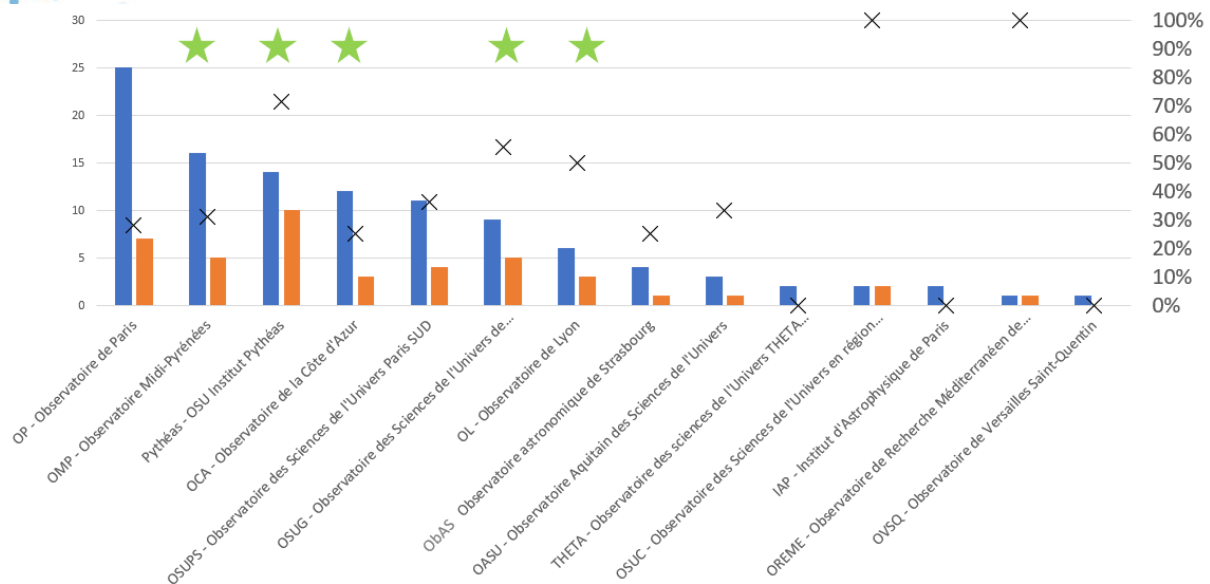


Figure 3 : Répartition des candidatures (bleu), des dossiers sélectionnés pour l'audition (marron) et des candidats recrutés (étoile), en fonction des OSU. Les croix noires montrent les taux de sélection (échelle de droite) par OSU.

3. Concours Astronome

Nous avons reçu 21 candidatures pour 4 postes; deux dossiers nous sont arrivés par erreur, il s'agissait visiblement de candidatures pour le concours ASAD. Un dossier a été retiré, le deuxième a fait l'objet d'un examen par la section pour juger de la recevabilité en termes d'équivalence mais a finalement été écarté, le dossier ne remplissant pas les conditions. Sur les 19 dossiers restants, nous notons 18 astronomes-adjoints en poste dans des OSU et un candidat externe. Nous notons également avec regret la présence de seulement deux femmes parmi ces 19 candidats, situation bien différente de la proportion du corps (environ 27% de femmes dans le corps CNAP/AA).

La phase initiale du concours s'est déroulée de manière similaire au concours ASAD. Cependant il n'y a pas d'examen de présélection et tous les candidats sont convoqués pour l'audition qui s'est tenue en visioconférence les 25 et 28 juin 2021. Le jury d'admission s'est tenu le mardi 29 juin 2021.

4. Recommandations aux candidats

La section Astronomie du CNAP tient à rappeler l'importance des recommandations ci-dessous :

- Respecter le canevas proposé et respecter notamment les limites indiquées en nombre de pages.
- Bien respecter la distinction entre les publications à comité de lecture et les autres.
 - Pour les publications de rang A, il est apprécié que les candidats indiquent clairement leurs contributions pour des articles à grand nombre d'auteurs ou dans des grandes collaborations.
 - Pour les comptes-rendus de conférence, il est important pour la section de pouvoir distinguer : les présentations orales effectives, les présentations poster et, le cas échéant, les invitations provenant de comité d'organisation scientifique.
- Fournir également la liste des présentations à des conférences sans compte-rendu.
- Il est rappelé qu'un contact approfondi doit être pris avec le ou les responsables de service d'observation afin de construire un projet qui s'insère naturellement dans les besoins



exprimés par les services et validés par l'INSU. La section s'attache à analyser les compétences présentées pour remplir ce service ainsi que la bonne compréhension des objectifs de cette mission de service particulière du corps du CNAP.

- La mission d'enseignement dans le corps du CNAP est très clairement définie dans le décret et dans le référentiel que la section recommande sur son site web. Il est là aussi très fortement recommandé de prendre contact de manière approfondie avec les responsables d'enseignement de manière à construire un projet en cohérence avec les compétences présentées, avec les besoins connus des filières, et en accord avec le référentiel du CNAP. En outre, la section s'appuie également sur la présentation des nécessaires expériences d'enseignement passées pour juger de la qualité de cette partie du dossier. Cette mission d'enseignement nécessite aussi que la section s'assure d'un niveau de français suffisant et une partie de l'audition doit pouvoir se dérouler en français.
- De manière assez naturelle mais sans que cela ne constitue une obligation absolue, il est apprécié par la section qu'une des lettres de recommandation provienne de l'équipe d'accueil.